



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E191955

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2027

ÉDITÉ LE

07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/09/2024

Capital : 100 000

Raison sociale : OMNIUM PLOMBERIE MODERNE

7 RUE DES VIEILLES VIGNES
77183 CROISSY-BEAUBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 534627732

Siret : 534 627 732 00033

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2122299

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001/001444696

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001444696

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 01 40 36 53 60

Portable : 06 63 95 47 87

Fax :

Site Internet : <https://opm-idf.fr>

E-mail : comptabilite@opm-idf.fr

Responsabilité légale :

FREMAUX FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / DALLAVALLE FRANCK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 66

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	12/06/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	12/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/11/2022
o Ventilation mécanique	15/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.